

Composition de l'équipe

Dr Léa NIEWIADOMSKI, psychiatre responsable de l'unité
Dr Andrea Foca PALLONE, psychiatre spécialisé en ECT
Bénédicte HURPIN, cadre supérieure de santé
Alexandra GODARD, adjointe au cadre supérieur de santé
Une équipe d'infirmiers.

Partenariat avec l'hôpital Léon Bourgeois

Le centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons-en-Champagne permet le déroulement de l'activité d'ECT en mettant à disposition des locaux et du temps de personnel d'anesthésie-réanimation pour réaliser l'intervention.

Centre hospitalier Léon-Bourgeois
51, rue du Commandant Derrien
51000 Châlons-en-Champagne



Contacts

Par courrier :
Dr Léa NIEWIADOMSKI
Unité d'ECT - EPSM de la Marne
1, chemin de Bouy - CS 70555
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

Par téléphone auprès du secrétariat de l'unité :
03 52 20 39 89



Par fax :
03 52 20 39 43

Par mail :
secretariatect@epsm-marne.fr



Unité d'Électro ConvulsivoThérapie (ECT)

**VOTRE SANTÉ,
NOTRE PRIORITÉ**

Chef de service : Dr Léa NIEWIADOMSKI

Qu'est-ce que l'ECT ?

L'électroconvulsivothérapie (ECT ou sismothérapie) est un traitement utilisant un courant électrique de faible intensité agissant au niveau cérébral.

Plusieurs séances sont répétées et espacées dans le temps. Leur nombre total vous est adapté. Ces séances peuvent être réalisées dans le cadre d'une hospitalisation ou en ambulatoire.

Plusieurs études scientifiques ont démontré l'efficacité et la rapidité d'action de l'ECT par rapport aux traitements de référence dans les troubles de l'humeur et pour certains symptômes résistants de la schizophrénie.

Le traitement par ECT vous est proposé par votre médecin psychiatre traitant. L'indication d'ECT est confirmée par un médecin psychiatre spécialiste de l'ECT.

Comment se déroulent les séances ?

Les séances se déroulent au centre hospitalier Léon-Bourgeois de Châlons-en-Champagne.

Un bilan préalable est demandé pour confirmer l'indication, adapter le traitement et évaluer le risque anesthésique.

Les séances débutent habituellement au rythme de 2 par semaine, puis sont espacées progressivement.

L'administration du traitement provoquant secondairement des secousses musculaires, une anesthésie générale demeure obligatoire. Il est donc nécessaire d'être à jeun depuis six heures le jour de la séance.

Un médecin anesthésiste pratique à chaque séance une anesthésie de courte durée (moins de cinq minutes).

Un infirmier formé vous assiste ainsi que l'équipe médicale tout au long de la séance, c'est-à-dire lors de la préparation avant l'ECT, pendant l'ECT. Le traitement délivré, une surveillance est assurée en salle de réveil.

Durant l'heure qui suit la séance, les médecins et infirmiers présents veillent à votre confort tout en contrôlant vos paramètres vitaux (pouls, tension artérielle, respiration, etc.). Ce temps est raccourci si votre état se stabilise rapidement ou prolongé si nécessaire.

Vous devez resté à jeun durant trois heures après l'anesthésie.

Quels sont les risques ?

Comme toute thérapeutique, l'ECT comporte des inconvénients, parfois des incidents et exceptionnellement des accidents. Grâce aux précautions prises, les risques encourus restent exceptionnels.

Les risques de toute anesthésie générale de courte durée peuvent être observés. La consultation pré-anesthésique a pour but de limiter ces risques.

Chez certains patients, des troubles transitoires de la mémoire peuvent survenir. Ces troubles disparaissent le plus souvent en quelques jours ou semaines après la cure d'ECT.

Nos recommandations après la séance

Pendant les 24 heures qui suivent

- Pas de consommation d'alcool
- Pas de conduite de véhicule.

En cas de traitement ambulatoire

L'ECT peut être pratiquée en ambulatoire, c'est-à-dire en venant de votre domicile et en retournant chez vous après la séance.

Le retour à domicile s'effectue environ 6 heures après la séance d'ECT.

Les recommandations sont les suivantes :

- Rentrer accompagné(e)
- Pouvoir être entouré(e) à votre retour par l'un de vos proches.